Décision n° 2016-0465
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 25 mars 2016
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du 5 octobre 2015 portant délégation de signature ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

© Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

Décide :

Article 1 – Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2 - Le directeur de l'accès mobile et des relations avec les équipementiers de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 25 mars 2016

Pour le Président et par délégation

Rémi STEFANINI
Directeur de l'accès mobile
et des relations avec les équipementiers

Annexe à la décision n° 2016-0465
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 25 mars 2016

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198801694	SIVOM VAL D'ALLIER	03 BILLY	2 VHF
199000662	ASSOC DEPART PROTECTION CIVILE	69 VENISSIEUX	1 VHF
199000778	NFM TECHNOLOGIES	71 LE CREUSOT	1 VHF
199003143	ETS PIERRE ILTIS ET FILS SARL	68 SEWEN	2 VHF
199005530	KME FRANCE SAS	68 NIEDERBRUCK	1 UHF
199008241	MOULIN JEAN PAUL	88 BELMONT SUR BUTTANT	1 VHF
199008977	SARL DELEE	72 STE JAMME SUR SARTHE	2 VHF
199101145	COMMUNE DE MESSEI	61 MESSEI	1 VHF
199104591	ROUSSILLON OUTRE-MER	66 PERPIGNAN	1 VHF
199105775	SCIERIE POIROT PERE ET FILS SARL	70 AMONT ET EFFRENEY	1 VHF
199109158	COMMUNE DE BRIOUDE	43 BRIOUDE	1 VHF
199109427	GARDIENNAGE PROTECTION SERVICE	94 CHARENTON LE PONT	4 UHF
199110523	ECOLE DE CONDUITE GINESTE	12 ST AFFRIQUE	1 UHF
199205930	MAPAD L EOLIENNE	69 GRIGNY	1 UHF
199212037	FILHOL HENRI OLIVIER FRANCOIS	73 ST OFFENGE DESSOUS	1 VHF
199212763	TEISSEDRE FRANCOIS	48 FAU DE PEYRE	1 VHF
199401890	UTC FIRE ET SECURITY SERVICES	93 LE BLANC MESNIL	1 UHF
199402961	COMMUNE D AUBEVOYE	27 AUBEVOYE	2 UHF
199602499	EARL DE DANGERMEL	62 ECUIRES	1 VHF
199701830	YARA FRANCE	64 PARDIES	1 UHF
199702460	EUROVIA LORRAINE	54 LUDRES	2 UHF
199702505	CEMEX GRANULATS SUD OUEST	33 IZON	1 UHF
199801936	UNION IMMOBILIERE ORGANISMES DE	63 CLERMONT FERRAND	2 UHF
199802412	LABORATOIRE AGUETTANT	69 LYON	1 UHF
199901202	ASS DEPARTEMENTALE	01 BOURG EN BRESSE	1 VHF
200100318	COMMUNE DE BLANQUEFORT	33 BLANQUEFORT	1 VHF
200102119	VFLI	59 BOUCHAIN	1 UHF
200200556	BV SCOP	09 PAMIERS	1 UHF
200300483	PEYRET ALAIN	69 ST CYR SUR LE RHONE	2 UHF
200400531	STACI	95 ST OUEN L'AUMONE	1 UHF
200501896	SYN EAUX ASSAINISSEMENT BAS RHIN	67 SCHILTIGHEIM	1 UHF
200600077	SLR OXYTEC LES DUNES	59 LEFFRINCKOUCKE	2 UHF
200600176	LYCEE GENERAL TECHNO DIT DHUODA	30 NIMES	1 UHF
200601287	SPORT GARAGE	42 ST ETIENNE	3 UHF
200601689	PATHE LYON CORDELIERS	69 LYON	1 UHF
200700761	CONSTRUCTION INSTALLATION	83 LA SEYNE SUR MER	1 UHF
200700882	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	41 PIERREFITTE SUR SAULDRE	1 VHF
200701375	MICHAUD INDUSTRIE SERVICES	38 JARRIE	1 UHF
200701704	GRAND RESORT FRANCE	83 BRIGNOLES	1 UHF
200701733	LABORATOIRES GALDERMA	74 ALBY SUR CHERAN	2 UHF
200800073	STACI	13 MIRAMAS	3 UHF
200800390	TRANSFORMATEURS SAS	76 LE PETIT QUEVILLY	1 UHF
200800964	EFFIA STATIONNEMENT	35 RENNES	2 UHF
200900561	FIVES NORDON	26 PIERRELATTE	1 UHF

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200900581	F.M.T.L. ECOLE DE CONDUITE	77 FONTAINEBLEAU	1 UHF
200900668	BIOCOOP	35 MELESSE	1 UHF
200901384	LANCRY PROTECTION SECURITE	93 PANTIN	2 UHF
201000327	ERMEWA INTERSERVICES	92 PUTEAUX	1 UHF
201001451	GLD ATLANTIQUE	44 MONTOIR DE BRETAGNE	1 UHF
201100076	LYCEE EDMOND DOUCET	50 EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE	1 UHF
201200253	COENMANS RECYCLAGE INDUSTRIEL	62 BETHUNE	1 UHF
201201134	BREZILLON SA	75 PARIS	1 UHF
201300966	SAUR	69 GIVORS	1 UHF
201300968	SAUR	69 GIVORS	1 UHF
201400540	YOKOGAWA FRANCE SAS	78 VELIZY VILLACOUBLAY	1 UHF
201400671	ISOPRO SECURITE PRIVEE EST	54 VANDOEUVRE LES NANCY	2 UHF
201400859	MBDA FRANCE	92 LE PLESSIS ROBINSON	2 VHF
201400859	MBDA FRANCE	92 LE PLESSIS ROBINSON	2 UHF
201500020	CC HAUT BUGEY	01 BRION	1 UHF
201500229	IMERYS REFRACTORY MINERALS	17 CLERAC	1 UHF
201500338	UNIVAR	13 MARTIGUES	1 UHF
201500946	COMMUNAUTE DE COMMUNES MOSELLE	54 MESSEIN	1 UHF